

# L'emploi des jeunes continue d'augmenter fortement, le chômage recule de nouveau

Insee Première • n° 1941 • Mars 2023



En 2022, 68,1 % des personnes âgées de 15 à 64 ans sont en emploi au sens du Bureau international du travail (BIT). Ce taux d'emploi augmente de 0,9 point en moyenne sur l'année et atteint son plus haut niveau depuis que l'Insee le mesure (1975). Porté notamment par l'alternance, l'emploi des jeunes continue d'augmenter, fortement mais moins qu'en 2021.

Après une forte baisse pendant la crise sanitaire, la part de personnes en emploi à durée limitée (CDD, intérim) augmente pour la deuxième année consécutive.

En moyenne, en 2022, près d'un salarié sur cinq a télétravaillé au moins un jour par semaine. Plus des trois quarts des télétravailleurs sont satisfaits de leur nombre de jours hebdomadaires de télétravail.

En 2022, la baisse du travail à temps partiel s'accroît, essentiellement parmi les femmes. Cette baisse entraîne celle du sous-emploi, qui recule nettement sur l'année, du fait également du repli de la part de personnes en situation de chômage partiel qui retrouve son niveau de 2019.

Pour la septième année consécutive, le taux de chômage diminue et s'établit à 7,3 % en moyenne annuelle en 2022, soit 3,0 points de moins qu'en 2015. La part du halo autour du chômage diminue également, de 0,2 point par rapport à 2021, atteignant 4,4 % parmi les 15-64 ans.

En moyenne sur l'année 2022, parmi les personnes de 15 à 64 ans vivant en France hors Mayotte, 68,1 % sont en **emploi au sens du Bureau international du travail (BIT)** ► **figure 1**. L'emploi au sens du BIT inclut les personnes ayant travaillé au moins une heure pendant une semaine donnée et les personnes ayant un emploi mais n'ayant pas travaillé pendant cette semaine-là pour un certain nombre de raisons (congrés, arrêts maladie, chômage partiel, congé maternité, etc.).

Le taux d'emploi des 15-64 ans augmente de 0,9 point en moyenne en 2022 et s'établit à son plus haut niveau depuis que l'Insee le mesure (1975). En 2020, il avait reculé de 0,3 point en moyenne sous l'effet de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19, pour ensuite rebondir de 1,2 point en 2021.

## L'emploi des jeunes continue d'augmenter fortement

En net recul en 2020, en raison de la crise sanitaire (-1,2 point sur un an), le taux d'emploi des 15-24 ans a ensuite fortement augmenté en 2021 (+3,4 points). En 2022, le taux d'emploi des jeunes augmente de nouveau fortement, plus modérément toutefois qu'en 2021 : +2,6 points en moyenne sur l'année,

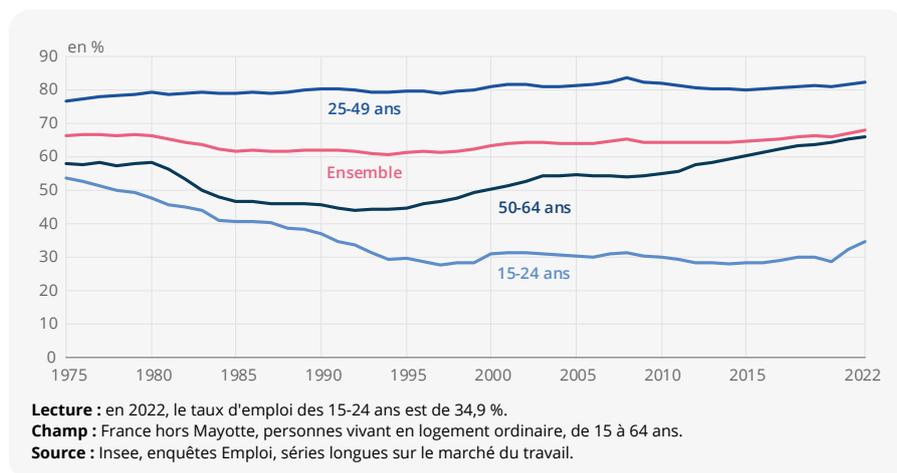
pour atteindre 34,9 %, son plus haut niveau depuis 1990. L'alternance et les stages contribuent pour moitié à la hausse de 2022 et les emplois à durée indéterminée (CDI, fonctionnaires) pour l'autre moitié.

Après une hausse de 0,8 point en 2021, le taux d'emploi des 25-49 ans augmente de 0,6 point pour atteindre 82,5 %, son plus haut niveau depuis 2008. La hausse du taux d'emploi des seniors, ininterrompue

depuis 2009, y compris pendant la crise sanitaire, se poursuit en 2022 : +0,7 point pour les 50-64 ans sur un an, soit un rythme comparable à celui de la dernière décennie. Il s'établit ainsi à 66,0 %, son plus haut niveau depuis 1975.

Parmi les personnes âgées de 15 à 64 ans, le taux d'emploi augmente un peu plus fortement pour les femmes (+1,0 point en 2022) que pour les hommes (+0,8 point) ► **figure 2**.

## ► 1. Taux d'emploi par âge depuis 1975



## La part des indépendants et celle des emplois à durée limitée augmentent

En 2022, 13,1 % des personnes occupant un emploi exercent en tant qu'indépendants, qu'il s'agisse de non-salariés classiques, de micro-entrepreneurs ou de chefs d'entreprise salariés ► **figure 3**. Le statut d'indépendant est plus répandu parmi les hommes (16,0 %) et les seniors (17,2 %). Près d'un quart des indépendants sont micro-entrepreneurs, cette part étant près de deux fois plus élevée parmi les jeunes. Quasi stable en 2021 (+0,1 point), la proportion d'indépendants dans l'emploi augmente de 0,5 point en 2022, atteignant son plus haut niveau depuis 1999.

Le salariat reste la forme d'emploi largement majoritaire, notamment dans le cadre d'emplois à durée indéterminée : en 2022, 72,4 % des personnes en emploi sont soit en CDI, soit fonctionnaires. La part cumulée des emplois à durée limitée (CDD, intérim) dans l'emploi total augmente de 0,5 point sur l'année, confirmant le rebond de 0,4 point en 2021 : à 10,3 %, elle retrouve son niveau d'avant-crise sanitaire.

Parmi l'ensemble des personnes occupant un emploi, les femmes sont plus fréquemment que les hommes en emploi salarié à durée indéterminée ou en CDD ; elles sont en revanche moins souvent qu'eux intérimaires, en alternance ou en stage.

Généralement moins diplômés ou suivant fréquemment un cursus professionnalisant, les jeunes de 15-24 ans en emploi occupent plus rarement que leurs aînés un emploi à durée indéterminée (41,2 %, contre 75,8 % des 25 ans ou plus). Inversement, ils sont plus souvent en CDD, en intérim, en alternance ou en stage (28,1 % des 15-24 ans en emploi sont en alternance ou en stage).

## Les emplois occupés sont de plus en plus qualifiés

La hausse tendancielle du niveau moyen de qualification des emplois se poursuit. En 2022, les cadres représentent 21,7 % des personnes en emploi, soit 0,2 point de plus qu'en 2021. Depuis 2019, la part des cadres dans l'emploi total dépasse celle des ouvriers qui diminue très légèrement en 2022 (-0,1 point, à 18,9 %). Au début des années 1980, les ouvriers étaient plus de trois fois plus nombreux que les cadres.

Les femmes occupent plus souvent que les hommes des postes d'employés (40,1 % contre 12,4 %), alors que les hommes sont plus fréquemment ouvriers (29,3 % contre 8,1 %). Surtout, au sein des employés et des ouvriers, les femmes exercent plus souvent des emplois peu qualifiés (44,8 % contre 31,8 %). À l'inverse, la part de cadres

## ► 2. Taux d'emploi et taux d'activité des 15-64 ans en 2022 et évolution par rapport à 2021

	Taux d'emploi		Taux d'activité	
	Niveau en 2022 (en %)	Évolution par rapport à 2021 (en points)	Niveau en 2022 (en %)	Évolution par rapport à 2021 (en points)
Femmes	65,6	1,0	70,7	0,6
Hommes	70,8	0,8	76,6	0,4
15-24 ans	34,9	2,6	42,2	2,3
25-49 ans	82,5	0,6	88,3	0,2
50-64 ans	66,0	0,7	69,7	0,4
<b>Ensemble</b>	<b>68,1</b>	<b>0,9</b>	<b>73,6</b>	<b>0,5</b>

**Lecture** : en 2022, le taux d'emploi des 15-64 ans est de 68,1 %, soit 0,9 point de plus qu'en 2021. 70,7 % des femmes de 15 à 64 ans sont actives en 2022, soit 0,6 point de plus qu'en 2021.

**Champ** : France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire, de 15 à 64 ans.

**Source** : Insee, enquêtes Emploi 2021 et 2022.

## ► 3. Statut d'emploi, type de contrat et catégorie socioprofessionnelle en 2022

	Sexe		Âge			Ensemble
	Femmes	Hommes	15-24 ans	25-49 ans	50 ans ou plus	
<b>Statut d'emploi</b>						
<b>Indépendants, dont :</b>	<b>10,0</b>	<b>16,0</b>	<b>3,6</b>	<b>12,4</b>	<b>17,2</b>	<b>13,1</b>
<i>micro-entrepreneurs</i>	3,0	3,3	1,5	3,3	3,3	3,1
<b>Salariés</b>	<b>90,0</b>	<b>84,0</b>	<b>96,4</b>	<b>87,6</b>	<b>82,8</b>	<b>86,9</b>
Emploi à durée indéterminée	74,5	70,4	41,2	75,8	75,6	72,4
CDD de moins de 3 mois	2,6	1,8	7,5	1,8	1,3	2,2
CDD de 3 mois ou plus	7,2	4,5	11,9	6,1	3,5	5,8
CDD de durée inconnue	0,1	0,1	0,4	0,1	0,1	0,1
Intérim	1,5	2,8	4,9	2,2	1,2	2,1
Alternance, stage	3,0	3,6	28,1	1,0	0,0	3,3
Sans contrat ou contrat inconnu	1,0	0,8	2,4	0,5	1,1	0,9
<b>Catégorie socioprofessionnelle</b>						
Agriculteurs	0,9	2,2	0,5	1,1	2,7	1,6
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	4,4	9,1	1,7	6,6	8,8	6,8
Cadres	18,9	24,3	7,7	23,6	22,4	21,7
Professions intermédiaires	27,2	22,1	22,7	26,4	21,9	24,6
Employés qualifiés	23,0	7,1	19,1	15,3	12,8	14,9
Employés peu qualifiés	17,1	5,3	19,3	8,7	13,0	11,1
Ouvriers qualifiés	3,6	21,4	13,8	12,7	12,3	12,7
Ouvriers peu qualifiés	4,5	8,0	13,9	5,4	5,5	6,3
Non déterminée	0,3	0,5	1,3	0,3	0,4	0,4
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

**Lecture** : en 2022, 90,0 % des femmes en emploi sont salariées, 7,7 % des 15-24 ans en emploi sont cadres.

**Champ** : France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire, en emploi.

**Source** : Insee, enquête Emploi 2022.

reste plus élevée parmi les hommes que parmi les femmes (24,3 % contre 18,9 %).

Les 15-24 ans occupant déjà un emploi, en moyenne moins diplômés que leur génération, sont majoritairement employés ou ouvriers (66,1 %) ; seuls 7,7 % sont cadres.

## Le volume d'heures travaillées augmente de nouveau

Après une hausse de 3,3 % en 2021, le nombre moyen d'heures travaillées par semaine augmente de nouveau en 2022, de 2,2 %. Atteignant 31,2 heures hebdomadaires, il reste légèrement inférieur à son niveau d'avant-crise sanitaire. En 2020, les périodes de confinement et le recours massif au chômage partiel dans de nombreux secteurs d'activité avaient fait chuter le volume d'heures travaillées de 5,7 %.

Porté par des mesures incitatives voire obligatoires mises en place dans le contexte de crise sanitaire, le recours au **télétravail** s'est par ailleurs développé

en 2021 pour nombre de salariés. En 2022, le télétravail s'inscrit dans les habitudes des salariés : en moyenne, près d'un sur cinq a télétravaillé au moins un jour par semaine ► **encadré**.

## La baisse du temps partiel se poursuit

En hausse de 2008 à 2014 (+2,0 points), la part des personnes en emploi qui travaillent à temps partiel s'est ensuite stabilisée autour de 19,5 % pour reculer à un rythme régulier depuis 2017. En 2022, la baisse s'accroît : 17,3 % des personnes en emploi sont à temps partiel, soit 0,7 point de moins qu'en 2021 et 2,2 points de moins qu'en 2016. Cette baisse en 2022 est principalement le fait des femmes (-1,5 point), même si la part des femmes travaillant à temps partiel reste trois fois plus élevée que celle des hommes (26,5 % contre 8,4 %) ► **figure 4**. La part des personnes en emploi à temps partiel atteint jusqu'à 40,9 % parmi les employés peu qualifiés et est plus importante pour les 15-24 ans (22,5 %) et les 50 ans ou plus (20,9 %).

## Le sous-emploi se replie en-deçà de son niveau d'avant-crise

En 2022, 4,6 % des personnes en emploi sont en situation de **sous-emploi**, soit 1,8 point de moins qu'en 2021 et 4,9 points de moins qu'en 2020. Cette part s'établit 1,2 point au-dessous de son niveau d'avant-crise sanitaire et atteint son plus bas niveau depuis 1992.

Le sous-emploi inclut en premier lieu des personnes à temps partiel souhaitant travailler davantage et disponibles, dont la baisse est un facteur de diminution du sous-emploi. Il inclut aussi des personnes en chômage partiel, dont le nombre avait fortement augmenté en 2020 sous l'effet de la crise sanitaire. En 2022, la part des personnes en chômage partiel renoue avec son niveau de 2019 : 0,2 % de l'ensemble des personnes en emploi, contre 4,3 % en 2020 et 1,5 % en 2021.

En 2022, le sous-emploi concerne davantage les employés peu qualifiés (12,7 %), les jeunes (7,9 %) et les femmes (6,5 %, contre 2,8 % pour les hommes).

## Le chômage continue de baisser

En moyenne en 2022, 7,3 % des personnes actives sont au **chômage au sens du BIT** ► **figure 5**. Le **taux de chômage** poursuit ainsi la baisse amorcée en 2016 et diminue de 0,6 point sur l'année, pour atteindre son plus bas niveau depuis 1982 (7,1 %), 3,0 points sous son niveau de 2015.

En 2022, 2,0 % des personnes actives sont au chômage depuis au moins un an. Ce **taux de chômage de longue durée** s'établit 0,3 point en-deçà de son niveau de 2021 et de celui de 2019. Le chômage de longue durée concerne 27,4 % de l'ensemble des chômeurs, une proportion qui s'élève jusqu'à 46,4 % parmi les chômeurs de 50 ans ou plus (contre 11,5 % parmi ceux de 15-24 ans et 27,2 % parmi les 25-49 ans).

## Le halo autour du chômage recule de 0,2 point sur l'année

En moyenne en 2022, 4,4 % des personnes âgées de 15 à 64 ans appartiennent au **halo autour du chômage** : elles souhaitent travailler, mais ne satisfont pas tous les critères en matière de recherche d'emploi ou de disponibilité pour être considérées comme chômeuses au sens du BIT ► **figure 6**. Cette part, qui avait nettement augmenté en 2020 sous l'effet de la crise sanitaire (+0,8 point) pour ensuite reculer en 2021 (-0,7 point), diminue de 0,2 point en 2022.

Bien qu'en repli de 0,3 point par rapport à 2021, la part de jeunes relevant du halo

## ► Encadré - En 2022, plus des trois quarts des télétravailleurs sont satisfaits de leur nombre de jours hebdomadaires de télétravail

En 2022, 19,4 % des salariés déclarent avoir télétravaillé au moins un jour par semaine au cours des quatre semaines précédant l'interrogation ► **figure**. La part de salariés télétravailleurs est un peu plus élevée pour les femmes (20,2 %, contre 18,6 % pour les hommes) et les 25-49 ans (22,0 %). Le télétravail est particulièrement répandu parmi les cadres (52,2 %), pratiqué dans une moindre mesure parmi les professions intermédiaires (19,4 %) et les employés (8,5 %) et il est quasi inexistant parmi les ouvriers.

Parmi les salariés télétravailleurs, 31,1 % ont télétravaillé un jour par semaine, 37,9 % deux jours et 31,0 % trois jours ou plus. Si la majorité des télétravailleurs (77,6 %) sont satisfaits de leur nombre de jours hebdomadaires de télétravail, 18,4 % souhaitent y recourir davantage. C'est notamment le cas des salariés n'ayant télétravaillé qu'un jour par semaine au cours des quatre dernières semaines (24,6 %), des employés (25,4 %) et des femmes (22,1 %). À l'inverse, 3,9 % des télétravailleurs souhaitent moins télétravailler. Cette part est deux fois plus élevée parmi les salariés ayant télétravaillé trois jours par semaine ou plus (8,2 %).

En 2022, 14,8 % des salariés occupent un emploi qu'ils estiment compatible avec le télétravail mais n'y ont pas eu recours au cours des quatre dernières semaines. Un tiers d'entre eux n'ont pas pu télétravailler alors qu'ils le souhaitaient, soit par refus de l'employeur (18,3 %), soit pour d'autres raisons (14,0 %). En particulier, les femmes (20,6 %), les jeunes de 15-24 ans (26,6 %) et les employés (26,2 %) se sont davantage vu refuser du télétravail par leur employeur.

## Télétravail et satisfaction relative à l'intensité du télétravail en 2022

en %

	Part de salariés ayant télétravaillé	Part de télétravailleurs...	
		... souhaitant davantage télétravailler	... souhaitant moins télétravailler
<b>Sexe</b>			
Femmes	20,2	22,1	3,8
Hommes	18,6	14,3	4,0
<b>Âge</b>			
15-24 ans	9,8	19,1	6,7
25-49 ans	22,0	19,9	3,3
50 ans ou plus	17,8	14,7	5,0
<b>Catégorie socioprofessionnelle</b>			
Cadres	52,2	15,8	3,0
Professions intermédiaires	19,4	21,7	6,4
Employés	8,5	25,4	3,2
Ouvriers	0,2	ns	ns
<b>Ensemble</b>	<b>19,4</b>	<b>18,4</b>	<b>3,9</b>

ns : non significatif, la taille de l'échantillon n'est pas suffisante pour une exploitation.

**Note** : la question portant sur le souhait de télétravailler davantage ou moins n'a été posée qu'aux personnes interrogées aux 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimestres 2022.

**Lecture** : en 2022, 19,4 % des salariés ont télétravaillé au moins un jour par semaine au cours des quatre dernières semaines ; 22,1 % des femmes salariées ayant télétravaillé au moins un jour par semaine au cours des quatre dernières semaines souhaitent davantage télétravailler.

**Champ** : France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire, salariées.

**Source** : Insee, enquête Emploi 2022.

## ► 4. Temps partiel et sous-emploi en 2022

en %

	Temps partiel			Sous-emploi		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
<b>Catégorie socioprofessionnelle</b>						
Agriculteurs	17,5	7,8	<b>10,6</b>	1,2	1,1	<b>1,1</b>
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	27,4	10,2	<b>15,7</b>	10,0	3,3	<b>5,4</b>
Cadres	16,5	6,6	<b>10,8</b>	2,3	1,7	<b>2,0</b>
Professions intermédiaires	20,9	7,1	<b>14,6</b>	3,7	2,4	<b>3,1</b>
Employés qualifiés	25,0	9,6	<b>21,3</b>	6,0	2,8	<b>5,3</b>
Employés peu qualifiés	47,0	22,1	<b>40,9</b>	14,3	7,7	<b>12,7</b>
Ouvriers qualifiés	19,3	5,8	<b>7,7</b>	5,1	2,2	<b>2,6</b>
Ouvriers peu qualifiés	37,7	11,9	<b>21,0</b>	12,7	5,1	<b>7,7</b>
<b>Âge</b>						
15-24 ans	29,0	16,7	<b>22,5</b>	9,8	6,1	<b>7,9</b>
25-49 ans	23,7	5,6	<b>14,4</b>	5,9	2,4	<b>4,1</b>
50 ans ou plus	30,9	11,1	<b>20,9</b>	6,6	2,5	<b>4,5</b>
<b>Ensemble</b>	<b>26,5</b>	<b>8,4</b>	<b>17,3</b>	<b>6,5</b>	<b>2,8</b>	<b>4,6</b>

**Lecture** : en 2022, 26,5 % des femmes en emploi travaillent à temps partiel ; 2,8 % des hommes en emploi sont en situation de sous-emploi.

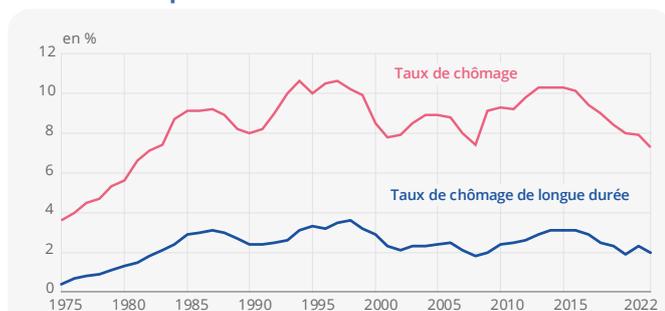
**Champ** : France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire, en emploi.

**Source** : Insee, enquête Emploi 2022.

reste supérieure à son niveau d'avant-crise : 6,3 % des 15-24 ans sont dans le halo autour du chômage en 2022, soit 0,7 point de moins qu'en 2020, mais 0,5 point de plus qu'en 2019.

Les femmes relèvent plus souvent que les hommes du halo (4,9 % contre 3,9 %), alors qu'elles sont moins souvent qu'eux au chômage (part de 5,1 % contre 5,8 %).

## ► 5. Taux de chômage et taux de chômage de longue durée depuis 1975



**Lecture** : en 2022, parmi les personnes actives, 7,3 % sont au chômage et 2,0 % sont au chômage depuis au moins un an.  
**Champ** : France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire, actives.  
**Source** : Insee, enquêtes Emploi, séries longues sur le marché du travail.

Moins fréquemment dans le halo (3,0 %), les seniors sont aussi les moins exposés au risque de chômage : la **part de chômage** s'élève à 3,7 % pour les 50-64 ans, contre 5,4 % pour l'ensemble des personnes de 15 à 64 ans et jusqu'à 7,3 % pour les 15-24 ans.

Au total, en cumulant chômage et halo autour du chômage, en moyenne en 2022, 9,8 % des 15-64 ans sont sans emploi et souhaitent travailler, soit 0,6 point de moins qu'en 2021. Cette proportion se situe 1,3 point au-dessous de son niveau de 2020 et 0,8 point en-deçà de celui de 2019.

### Le taux d'activité s'établit à son plus haut niveau depuis 1975

En 2022, le **taux d'activité** est en hausse : en moyenne sur l'année, 73,6 % des personnes de 15 à 64 ans sont actives, soit 0,5 point de plus qu'en 2021 ► **figure 2**. Comme le taux d'emploi, il atteint son plus haut niveau depuis que l'Insee le mesure au sens du BIT (1975).

En 2022, le taux d'activité des femmes de 15 à 64 ans est de 70,7 % quand celui des hommes est de 76,6 %, soit une différence de 5,9 points. Cet écart en défaveur des femmes était de 10,9 points en 2002 et de 22,9 points en 1982. ●

Émilie Pénicaud (Insee)

Retrouvez plus de données en téléchargement sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

## ► 6. Chômage et halo autour du chômage en 2022 et évolution par rapport à 2021

	Part du chômage		Part du halo autour du chômage		Part du chômage et du halo autour du chômage	
	Niveau en 2022 (en %)	Évolution par rapport à 2021 (en points)	Niveau en 2022 (en %)	Évolution par rapport à 2021 (en points)	Niveau en 2022 (en %)	Évolution par rapport à 2021 (en points)
Femmes	5,1	-0,4	4,9	-0,3	10,0	-0,7
Hommes	5,8	-0,3	3,9	-0,2	9,7	-0,5
15-24 ans	7,3	-0,2	6,3	-0,3	13,6	-0,5
25-49 ans	5,8	-0,5	4,6	-0,2	10,4	-0,7
50-64 ans	3,7	-0,3	3,0	-0,1	6,7	-0,5
<b>Ensemble</b>	<b>5,4</b>	<b>-0,4</b>	<b>4,4</b>	<b>-0,2</b>	<b>9,8</b>	<b>-0,6</b>

**Lecture** : en 2022, parmi les personnes de 15-64 ans, 5,4 % sont au chômage et 4,4 % sont dans le halo autour du chômage. En cumulant chômage et halo autour du chômage, 9,8 % des 15-64 ans sont sans emploi et souhaitent travailler.  
**Champ** : France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire, de 15 à 64 ans.  
**Source** : Insee, enquêtes Emploi 2021 et 2022.

### ► Définitions

L'**emploi au sens du Bureau international du travail (BIT)** inclut les personnes ayant travaillé, ne serait-ce qu'une heure, au cours de la semaine de référence ou absentes de leur emploi pour un certain nombre de raisons répertoriées (congés, arrêts maladie, chômage partiel, maternité, etc., ces absences étant parfois assorties de critères de durée).

Le **télétravail** consiste à travailler hors des locaux de son employeur, pendant ses horaires habituels de travail. Il suppose de pouvoir se connecter au système informatique de son établissement.

Le **sous-emploi** recouvre d'une part les personnes ayant un emploi à temps partiel souhaitant travailler plus d'heures et disponibles pour le faire, qu'elles recherchent ou non un emploi, et d'autre part les personnes ayant involontairement travaillé moins que d'habitude (chômage partiel, chômage technique, chômage intempéries, dispositif d'activité partielle), qu'elles travaillent à temps plein ou à temps partiel.

Un **chômeur au sens du BIT** est une personne âgée de 15 ans ou plus qui est sans emploi la semaine de référence ; disponible pour travailler dans les deux semaines à venir ; ayant effectué, au cours des quatre dernières semaines, une démarche active de recherche d'emploi ou ayant trouvé un emploi qui commence dans les trois mois.

Le **taux de chômage** est le rapport entre le nombre de chômeurs et le nombre d'actifs.

Le **taux de chômage de longue durée** est le rapport entre le nombre de chômeurs de longue durée (chômeurs au sens du BIT déclarant chercher un emploi depuis au moins un an) et le nombre d'actifs.

Le **halo autour du chômage** comprend d'une part les personnes sans emploi qui recherchent un emploi mais ne sont pas disponibles dans les deux semaines pour travailler, et d'autre part les personnes sans emploi qui souhaitent travailler mais n'ont pas effectué de démarche active de recherche d'emploi dans le mois précédent, qu'elles soient disponibles ou non.

La **part de chômage** est le rapport entre le nombre de chômeurs et le nombre total de personnes.

Le **taux d'activité** est le rapport entre le nombre de personnes actives (en emploi ou au chômage) et le nombre total de personnes.

### ► Sources

L'**enquête Emploi** est la seule source permettant de mesurer le chômage et l'activité au sens du Bureau international du travail (BIT). Elle est menée en continu, sur l'ensemble des semaines de l'année, en France hors Mayotte. Chaque trimestre, en 2022, environ 90 000 personnes de 15 ans ou plus vivant en logement ordinaire (c'est-à-dire hors foyers, hôpitaux, prisons, etc.) ont répondu à l'enquête. Les personnes décrivent leur situation vis-à-vis du marché du travail au cours d'une semaine donnée, dite « de référence ».

Le niveau et la structure de l'emploi fournis par l'enquête Emploi peuvent différer de ceux obtenus à partir des sources administratives (**Estimations d'emploi**).

Par rapport à l'édition précédente [Pénicaud, 2022], les données ont été révisées pour les années 2018 à 2021 afin de tenir compte des dernières estimations de population.

### ► Pour en savoir plus

- « **Activité, emploi et chômage en 2021 et en séries longues** », *Insee Résultats*, juillet 2022.
- Insee**, **Emploi, chômage, revenus du travail**, coll. « *Insee Références* », édition 2022.
- Pénicaud É.**, « **Une photographie du marché du travail en 2021 – L'emploi augmente fortement, notamment celui des jeunes** », *Insee Première* n° 1896, mars 2022.

Direction générale :  
88 avenue Verdier  
92541 Montrouge Cedex

Rédaction en chef :  
B. Lhommeau,  
S. Pujol

Maquette :  
L. Pivon  
B. Rols

Code Sage : IP231941  
ISSN 0997 – 6252  
© Insee 2023  
Reproduction partielle autorisée sous réserve de la mention de la source et de l'auteur



Directeur de la publication :  
Jean-Luc Tavernier

Rédaction :  
A. Évrard

@InseeFr  
[www.insee.fr](http://www.insee.fr)